

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 6

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Kâ clliâo fins caporats, clliâo Djan dè la metanna,
Dévant d'étré sergents, crévâvont dein la lanna. —

Ein passeint ào bureau, ti clliâo z'hommo d'élite
Qu'aviont fini lào teimps, sè dépatsivont vite
Dè lo férè savâi po que pouéssont passâ
Dein lo coo dâi grognâ. Lè tot vilhio sordâ
Etiont notâ po francs, se desont avâi l'adzo,
Et poivont s'ein allâ ; mà po lo derrâi iadzo
Que portâvont l'habit et lo sa su lo dou,
Ne sè reduisont pas sein bâire on petit coup.

(La suita à degando que vint).
G.-C. D.

Le déblaiement de la neige à Paris.

Chaque grande chute de neige coûte à la ville de Paris plus de cent mille francs, pour frais de déblaiement. On a essayé de bien des moyens pour faire fondre la neige ; des jets d'eau puissants, des jets de vapeur, etc. ; mais tous étaient beaucoup trop lents et trop coûteux. Aujourd'hui, on s'y prend autrement ; on *sale* la neige. Le sel a la propriété de former avec celle-ci une boue liquide qui ne se congèle qu'à une température excessivement basse au-dessous de zéro.

On emploie pour cette opération du sel dénaturé ; c'est généralement du sel gemme provenant des salines de l'Est. Ce sel payant des droits réduits ne revient à Paris qu'à 31 francs la tonne. On en approvisionne les magasins de la ville, d'où on le répartit, à l'entrée de l'hiver, dans les divers quartiers. Aussitôt que la neige tombe en abondance, les ouvriers du service municipal vont chercher le sel dans des brouettes et le répandent sur la couche de neige. Il ne produit son effet que lorsque la circulation des voitures l'a bien mélangé à la neige. Au bout de 2 à 3 heures, la liquéfaction est assez complète pour qu'on puisse débarrasser les chaussées, soit avec des racloirs et des balais, soit avec des balayeuses mécaniques.

La méthode ne s'applique pas au macadam ; le sel désagrégerait et détériorerait les empierrements.

Pour les dernières chutes de neige des 8 et 10 décembre 1885, qui avaient donné à Paris des couches de 8 à 10 centimètres d'épaisseur, la dépense s'est élevée à 220,000 francs. On a employé en moyenne 125 grammes de sel par mètre carré. Le déblaiement est revenu au total à 3 et 4 centimes le mètre. Le prix du sel n'entre guère dans la dépense totale que pour un *huitième*, soit encore pour environ 28,000 francs.

La tonne de Heidelberg. — Tous les journaux ont annoncé qu'à l'occasion du jubilé de l'Université de Heidelberg, il était question de remplir de vin le grand tonneau qui se trouve dans les caves du château. C'est la troisième fois seulement que cette immense pièce, contenant 236,000 litres, aurait été remplie.

Ce maître-foudre, dont les frais de construction se sont élevés à 160,000 livres, a environ 10 mètres de longueur sur 7 de diamètre. L'art de la tonnelerie en a fait un chef-d'œuvre dans son genre : les

poutres ont été pliées en douves, les cercles énormes sont en fer. Le tonnelier s'est soumis à toutes les difficultés d'un tonneau ordinaire, et c'est là ce qui rend cette tonne géante si curieuse, car, pour la dimension, il existe à Londres et ailleurs des récipients beaucoup plus vastes.

Un escalier conduit au sommet de la pièce, qui est couverte d'une terrasse à balustrade assez spacieuse pour y donner un repas de corps ou un petit bal. Des tuyaux pratiqués dans la voûte du caveau servaient à remplir la tonne de vin du Rhin que les propriétaires payaient au prince à titre de dime.

Après le congrès de Vienne, les souverains alliés, à leur passage à Heidelberg, visitèrent tour à tour la tonne. Une barrique de la contenance de deux ou trois cents bouteilles avait été adroitement installée derrière le robinet ; la grosse tonne elle-même semblait verser le vin aux lèvres royales.

Nous avons reçu de Clarens les vers suivants, que nous trouvons charmants ; et nous regrettons de ne pas en connaître l'auteur, si toutefois ces vers sont inédits :

A deux époques de la vie,
L'homme prononce, en bégayant,
Deux mots dont la douce harmonie
A je ne sais quoi de touchant.
L'un est *maman* et l'autre *j'aime* ;
L'un est crié par un enfant,
Et l'autre arrive de lui-même
Du cœur aux lèvres d'un amant.
Quand le premier se fait entendre,
Soudain une mère répond.
La jeune fille devient tendre
Quand son cœur entend le second.
Ah ! jeune Lise, prends bien garde ;
Le mot *j'aime* est plein de douceur,
Et souvent tel qui le hasarde
N'en connaît jamais la valeur.
Il faut une prudence extrême
Pour bien distinguer un amant ;
Celui qui mieux dit : *Je vous aime !*
Est plus souvent celui qui ment.
Qui ne sent rien, parle à merveille ;
Crains un amant rempli d'esprit ;
C'est ton cœur et non ton oreille
Qui doit entendre ce qu'il dit.

FLEUR DE MER

NOUVELLE BRETONNE

IX

— Il me semble que la mer m'appelle. Ah ! j'aimerais me jeter dans son sein pour y oublier mon tourment, m'y endormir de ce sommeil d'où on ne se réveille que pour l'autre vie. Alain, laisse-moi partir, je distingue clairement la voix d'Anna, c'est elle qui m'engage à l'aller rejoindre. La retrouver ! quelle joie ! et pour l'éternité !

Et elle veut courir vers la porte ; son mari la retient, enferme la majn de sa compagne dans la sienne :

— Tu te trompes, Léna, la voix de notre enfant ne saurait se mêler à celle de la tempête. Comment pourrait-elle t'engager à commettre un péché mortel ? Car c'en est un, tu le sais, que de quitter la vie avant l'heure